

CERTIFICAT DE LABELLISATION

SERVICE AGRÉÉ

cap'
handéo

La référence handicapps
des services à la personne®

2011-2014

• Au vu du rapport d'audit de conformité du service avec le référentiel Cap'Handéo,

• Après avis du Comité National de Suivi du label,

Le Conseil d'administration Handéo attribue le label à :

ADAR PROVENCE

130, AVENUE DU CLUB HIPPIQUE
13 097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2

Le présent certificat est valable jusqu'au 19 octobre 2014.

LE PRÉSIDENT D'HANDÉO

JEAN-MARIE BARBIER



LE REPRÉSENTANT DU
SERVICE LABELLISÉ

Cap'Handéo garantit à toute personne en situation de handicap des prestations adaptées et sécurisées, réalisées par des intervenants à domicile qualifiés et formés.



Fait à Paris, le 19 octobre 2011